

Mar Ge

SOCIOLOGIE DES MARCHÉS SCOLAIRES

Edito

Le projet MarGe entre dans une nouvelle phase. Ces derniers mois, notre travail s'est concentré sur le terrain : élaboration des outils d'enquête, puis recueil des données auprès d'acteurs et de familles du secteur privé.

Avec une soixantaine d'entretiens et des questionnaires diffusés auprès des familles, nous disposons désormais d'un matériau riche pour mieux saisir à la fois les logiques d'action des établissements et les arbitrages des familles. L'enquête se poursuit maintenant dans le secteur public afin de compléter le tableau du marché scolaire genevois.

En parallèle, nous avons poursuivi les analyses quantitatives à partir de la base de données scolaire du *Département de l'instruction publique*. Elles permettent d'objectiver, à grande échelle, les stratégies de choix et les mobilités d'élèves, ainsi que leurs liens avec les contextes scolaires et urbains.

Dans cette newsletter, nous présentons deux articles déjà rédigés et un en cours d'écriture, qui offrent un aperçu de l'avancement de nos travaux. Bonne lecture !

Podcasts MarGe — derniers épisodes

Podcast #2

À travers le récit d'une famille genevoise, cet épisode explore les logiques de choix scolaires et le rôle central qu'y joue la réputation des établissements. Pour éclairer cette notion de réputation, nous avons interrogé le sociologue Pierre-Marie Chauvin (maître de conférences à Sorbonne Université).

[Écouter](#)

Podcast #3

Pour cet épisode, nous avons échangé avec Pierre Merle (professeur émérite, INSPÉ Bretagne) et Christian Maroy (professeur émérite, UC Louvain et Université de Montréal) à propos des marchés scolaires français et belges. Avec eux, nous avons exploré les effets des régulations sur les stratégies familiales et les inégalités scolaires.

[Écouter](#)

Dynamiques du marché scolaire genevois

Publié dans la *Revue suisse des sciences de l'éducation*, l'article *Le marché scolaire genevois : concurrence et interdépendances entre acteurs étatiques et non-étatiques* pose un premier jalon pour comprendre le marché scolaire genevois à partir d'un phénomène central : l'évitement dans les cycles d'orientation publics. À partir des données de suivi de la scolarité du DIP, il documente son ampleur, identifie les élèves concernés, et met en avant l'existence d'établissements évités et d'autres qui sont recherchés. Les résultats montrent que l'évitement est significatif et fortement différencié selon l'origine sociale et la nationalité. Surtout, ils révèlent une segmentation et une spécialisation de l'offre éducative dans l'enseignement privé, où différents profils d'établissements répondent à des demandes spécifiques. En discutant le concept de niches éducatives, l'article souligne ainsi l'interdépendance public-privé dans la structuration du marché scolaire genevois.



À partir de ce premier jalon, deux articles approfondissent l'analyse en s'appuyant sur les données administratives du DIP pour examiner plus finement les logiques de choix et leurs effets : le premier suit les stratégies des familles dans des contextes urbains et scolaires différenciés, tandis que le second s'intéresse aux effets agrégés et aux processus concrets par lesquels ces choix et mobilités contribuent à la segmentation du système scolaire genevois.

Évitement scolaire et stratégies de choix

Dans *Naviguer sur le marché scolaire genevois : comment le contexte façonne les stratégies des familles*, nous partons d'un constat simple : à Genève, la carte scolaire assigne théoriquement les élèves à l'école de quartier, mais la réalité du terrain est plus ouverte qu'il n'y paraît. Entre un secteur privé historiquement fort et des possibilités de dérogations au sein du secteur public, plus d'un quart des élèves du secondaire 1 n'intègrent pas leur établissement d'affectation. Cet évitement s'organise autour de trois voies : le privé à programme suisse, le privé à programme international, et le public hors-secteur. L'objectif est de comprendre comment la composition de l'établissement public d'affectation, le contexte urbain et la géographie de l'offre scolaire interagissent avec les ressources des familles pour façonner leurs stratégies de choix.

Trois logiques de choix socialement situées

Trois logiques distinctes émergent. Le privé suisse renvoie à une logique de distinction : contrairement à l'idée reçue selon laquelle on « fuit une mauvaise école », les familles favorisées y recourent davantage lorsque leur établissement de quartier est déjà socialement privilégié. L'enjeu est moins d'éviter un contexte défavorable que de rechercher une exclusivité et un entre-soi que même un « bon » public ne garantit pas. Le privé international correspond à une logique de déconnexion, associée à des familles étrangères disposant d'un fort capital cosmopolite : relativement peu sensibles aux conditions locales, elles privilégient des certifications standardisées (comme le Baccalauréat International) qui assurent la transférabilité des parcours et la reproduction d'un statut d'élite globalisé. Enfin, le public hors-secteur renvoie à une mobilité contrainte : les familles plus modestes, disposant de marges de manœuvre limitées face au marché privé, restent largement contraintes par l'affectation ; leur principal levier réside dans une mobilité interne au secteur public.

L'inégale capacité de choix face au contexte

Ces stratégies s'inscrivent dans un cadre structurel — ségrégation résidentielle, accessibilité spatiale des alternatives, réputation et composition des établissements — dont l'effet varie fortement selon les ressources familiales. Les familles favorisées disposent de plusieurs leviers pour optimiser leur position : elles peuvent choisir leur quartier de résidence en fonction de sa composition sociale et de l'offre scolaire environnante, tout en gardant la capacité de recourir au privé grâce à leur capital économique et leur motilité. À l'inverse, les familles moins dotées sont enfermées par ce contexte : la ségrégation résidentielle les assigne à des secteurs spécifiques, tandis que le manque de ressources limite l'accès au marché privé, si bien que leur marge de manœuvre se réduit à des ajustements au sein même du secteur public.

Au final, ce fonctionnement révèle comment le marché scolaire participe à la reproduction — et, in fine, à la légitimation — des inégalités, en offrant aux élites une voie de sortie institutionnalisée. Cette possibilité d'exit ne relève pas d'un dysfonctionnement, mais plutôt d'un arrangement institutionnel tacite où le secteur privé joue le rôle de « soupape de sécurité » permettant de répondre à des demandes spécifiques tout en allégeant la charge du secteur public.



Flux d'élèves et ségrégation inter-établissements

Dans le second article, *Inégalités silencieuses. Comment le marché scolaire contribue à maintenir les inégalités*, nous déplaçons la focale : au-delà des stratégies de choix, il s'agit de comprendre comment les hiérarchies scolaires se reproduisent sans devenir un enjeu public central. Le cas genevois se caractérise par la coexistence d'un secteur public très centralisé mais traversé par des formes d'évitement, et d'un secteur privé autonome, faiblement régulé par l'État. Or cette articulation entre un « marché » public relativement peu visible et un marché privé plus affiché n'a pas véritablement été mise à l'agenda politique, malgré quelques débats récents sur la régulation du privé. Nous discutons l'idée que ce principe de discrétion et de compromis, décrit par Delvaux et Mangez (2013), peut contribuer à la reproduction des hiérarchies scolaires sans que cela fasse l'objet d'un débat public soutenu.

Mesurer l'effet de l'évitement sur la ségrégation

Empiriquement, l'article combine deux niveaux d'analyse. Au niveau macro, nous mesurons la ségrégation inter-établissements (par CSP et nationalité) et isolons l'effet spécifique de l'évitement en distinguant trois configurations : (a) la ségrégation attendue selon la carte scolaire, (b) la ségrégation observée dans l'ensemble du système (public et privé), et (c) la ségrégation observée dans le seul secteur public.

Les analyses montrent que l'évitement amplifie fortement la ségrégation à l'échelle du système. En revanche, les effets sur la ségrégation au sein du public sont plus limités et hétérogènes selon les groupes, suggérant que l'évitement accroît surtout la séparation public-privé plutôt qu'il ne transforme uniformément la structure interne du secteur public.

Cartographier les flux d'évitement locaux

Au niveau micro, l'objectif est d'ouvrir la « boîte noire » des dynamiques locales d'évitement, en cartographiant les flux d'élèves dans trois bassins locaux d'interdépendance. Ces analyses visent à préciser où vont les élèves qui évitent et d'où viennent les élèves qui entrent, à identifier d'éventuels circuits d'évitement récurrents selon les bassins et en fonction des caractéristiques des élèves (CSP et nationalité), et à mesurer l'effet de ces flux sur la composition finale de l'établissement public d'affectation, en comparant le profil théorique (avant évitement), les sortants, les entrants et le profil final. L'ensemble combine ainsi une lecture structurelle (la ségrégation entre établissements) et une lecture processuelle (les flux d'élèves qui la produisent localement) pour comprendre comment, à Genève, les hiérarchies scolaires se maintiennent sans se cristalliser durablement en enjeu politique.

Cadres institutionnels et référentiels d'action publique

Dans un troisième article, *Des arrangements institutionnels public-privé au service de la reproduction des inégalités*, nous déplaçons l'analyse du terrain des pratiques parentales vers celui des cadres institutionnels et des référentiels d'action publique qui structurent le système genevois. Il ne s'agit plus seulement d'observer les effets ségrégatifs du marché scolaire, mais de comprendre comment la coexistence entre un segment public fortement centralisé et un segment privé largement autonome se trouve stabilisée par des arrangements institutionnels tacites. À partir d'une enquête qualitative menée auprès d'acteurs politico-administratifs et intermédiaires, nous montrons que ce dualisme ne résulte pas d'un projet explicite de privatisation, mais d'une hybridation progressive entre référentiel de l'État éducateur et logiques marchandes.



Deux modes de légitimation

L'analyse met en évidence deux modes de légitimation distincts. Du côté public, la centralisation, la standardisation et la carte scolaire sont justifiées au nom de l'universalité et de l'efficacité, davantage qu'au nom de la justice sociale. Du côté privé, l'autonomie, la liberté d'entreprendre et la liberté de choix des familles constituent les principes dominants, dans un cadre de régulation étatique minimale. Les interactions entre les deux segments apparaissent faibles et peu conflictuelles. La concurrence est rarement thématisée ; la complémentarité est au contraire mise en avant, de même que l'intérêt fonctionnel que représente le privé pour la gestion des effectifs publics. Cette interdépendance contribue à une forme de stabilisation du système, où chaque segment trouve un intérêt à la reproduction de la dualité.

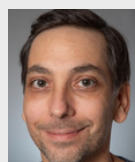
Un marché scolaire dual

En mobilisant l'analogie avec la segmentation des marchés du travail, nous qualifions le système genevois de marché dual, marqué par un cloisonnement relatif et des coûts de passage élevés entre segments. Surtout, nous montrons que les inégalités produites par cette organisation sont peu problématisées par les acteurs. Leur non-thématisation constitue un élément central du maintien du système : les hiérarchies scolaires sont naturalisées, perçues comme acceptables tant que la qualité du système public est garantie. Ce résultat éclaire, en complément des analyses quantitatives sur la ségrégation et les flux d'élèves, la dimension cognitive et politique de la reproduction des inégalités : au-delà des mobilités scolaires, ce sont les cadres de sens et les arrangements institutionnels qui rendent possible la pérennité d'un ordre scolaire inégalitaire sans qu'il ne devienne un enjeu politique central.

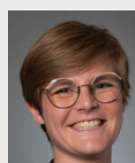
L'équipe



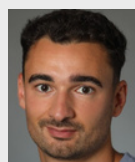
Barbara Fouquet-Chauprade
Professeure - Direction de la recherche



Samuel Charmillot
*Collaborateur scientifique -
Soutien à la coordination*



Elise Bouillon
Doctorante - Étude 2 (établissements)



Camil Schneider
Doctorant - Étude 3 (familles)

Communications

Bouillon E. et Schneider C. (2025). La mise en scène de l'environnement scolaire par les établissements pour attirer et fidéliser les familles. AFS, Toulouse, 8-12 juillet.

Charmillot S. (2025). Choix scolaires des familles à Genève sur un marché segmenté. SSRE, Lucerne, 2-4 juillet.

Nous Contacter

barbara.fouquet-chauprade@unige.ch

samuel.charmillot@unige.ch

elise.bouillon@unige.ch

camil.schneider@unige.ch

Nous suivre

<https://www.unige.ch/fapse/marge/>